

**FICHE DE LECTURE D'UN OUVRAGE THEORIQUE**

**I - Référence bibliographique :** le(s) nom(s) du ou des auteurs en capitales, suivi (s) du ou des prénom(s) complet(s) ou réduit(s) à l'initiale, suivi(s) du titre complet en italique, du nom de l'éditeur, du lieu (optionnel) et de la date de publication, et de l'indication de la pagination.

\*Il faut séparer les éléments de la référence bibliographique par des virgules et la référence doit se terminer par un point.

\*Si l'ouvrage a moins de trois auteurs, il faut séparer les noms par des virgules. Si l'ouvrage a plus de trois auteurs, il ne faut mentionner que le premier suivi de la formule « et al. » en italique.

**\*S'il s'agit de la référence d'une contribution dans un ouvrage collectif :**

- le nom de l'auteur ou des auteurs (en petites capitales), avec le prénom (ou l'initiale), virgule,
- le titre de la contribution (en romains et entre guillemets), virgule,
- l'indication « in » suivie du nom et prénom du directeur de la publication (en capitales) suivis de la mention (dir.) entre parenthèses, virgule,
  - le titre du recueil en italiques, virgule,
- le lieu de l'édition (optionnel), virgule,
- le nom de l'éditeur commercial, virgule,
- la date de publication, et éventuellement le titre de la collection, virgule,
- la pagination de la contribution dans l'ouvrage.

**\* S'il s'agit de la référence d'un article dans une revue :**

- les trois premières étapes sont identiques à celles de la contribution dans un ouvrage collectif. Elles sont suivies de :
  - titre de la revue en italiques, numéro du tome, l'année, le nom de l'éditeur et la pagination de l'article dans la revue.

**\* S'il s'agit d'une référence électronique :**

Elle est soumise aux mêmes règles que celles mentionnées ci-dessus, avec l'indication obligatoire de l'adresse URL à laquelle le document est accessible, mise entre crochets et introduite par la formule « disponible sur ».

**II - Parcours scientifique de l'auteur ou des auteurs :** l'auteur est identifié par rapport à ses travaux les plus marquants, son apport aux sciences des textes littéraires en général ou dans un de ses domaines en particulier. A-t-il eu des émules ? Etc. (10 lignes)

**III – Résumer l'idée principale de l'avant-propos ou de l'introduction de l'ouvrage ou de l'article ou du chapitre** (que veut démontrer l'auteur, autrement dit, quelle est son hypothèse de recherche ou quel est son objectif?) : 2 lignes (1 phrase)

**IV – Résumer chaque partie (ou chapitre ou point)** en mettant en relief les idées les plus importantes (ne pas citer les exemples dans la fiche) : 10 à 12 lignes chacune (ou chacun).